

PROGRAMME

2ème JOURNEE PHARMACEUTIQUE NATIONALE

SOUS LE THEME:

Responsabilités du Pharmacien : Principes et Enjeux Vers un Code de Déontologie adapté à la Profession Pharmaceutique

8H30: Séance d'Inauguration :

- Allocution de Monsieur le Président de la SORP de Ghardaïa :
Dr. Mustafa Ammisaid.
- Allocution de Monsieur le Président du CNOP :
Dr. Noredine Mettioui
- Allocution de Monsieur le Ministre ou de son représentant
- Allocution de Monsieur le Président du SNAPO :
Dr. Messaoud Belambri
- Allocution de Monsieur le Wali de la Wilaya de Ghardaïa

Ouverture des travaux

Conférence d'inauguration de la journée scientifique :

- Application de la Réglementation dans l'Exercice pharmaceutique :
Défis et Perspectives.
Dr. Noredine METTIOUI; Président du CNOP

09H30 – 12H30: 1ère Séance

- 1- Droits et Devoirs du Pharmacien dans l'acte de dispensation:
Autonomie de l'Acte et Responsabilité qui en découle.
Dr. Messaoud Belambri (Phar. d'officine; Président du SNAPO)

- 2- Pharmacien d'Hôpital: Sa Responsabilité dans la Gestion d'une
Pharmacie Hospitalière.
Professeur Djamel Boukhalifa (Hospitalo-Universitaire;
Professeur en Pharmacognosie et Législation Pharmaceutique)

- 3- Pharmacien Directeur Technique dans les Etablissements
Pharmaceutiques: Sa part de Responsabilité dans la Qualité des
Produits Pharmaceutiques et de la Sécurité de la Chaîne
d'Approvisionnement.
Dr. Reda Belkacemi (Représentant du MIPh ; Président de
l'Observatoire de veille sur les médicaments du Ministère de
L'Industrie Pharmaceutique)

- 4- Le Pharmacien en Biologie Médicale : Exercice et Qualifications.
Dr. Nasser-eddine Sahnoun (Pharmacien Biologie Clinique;
Président de la Catégorie Biologie au sein du CNOP)

SYMPOSIUM NOVO – NORDISK
« La Qualité au Service du Patient »

13 heures Déjeuner

14H30 – 17H: 2ème Séance

- 5- Mise en œuvre de la Responsabilité du Pharmacien :
• Responsabilité Disciplinaire
• Responsabilité Civile
• Responsabilité Pénale
Dr. Mohammed Khadir (Médecin Légiste en Retraite ; Ancien chef
de service de Médecine Légale à l'Hôpital Ahmed Medeghri – Saïda)
- 6- L'Ordre comme garant du respect des devoirs professionnels:
Nécessité d'adapter le code de déontologie aux nouveaux textes
réglementaires régissant la profession pharmaceutique.
Pr. Marzouk Mamou (Hospitalo-Universitaire ; Président de la
Commission de Déontologie au sein du CNOP)

Clôture des Travaux